

le livre parisien

BULLETIN DU SYNDICAT GÉNÉRAL DU LIVRE ET DE LA COMMUNICATION ÉCRITE

CGT FILPAC – <http://www.sglce-cgt.fr>

N° 378 – Mai 2018 – 2,00 €

Numéro spécial

Document d'orientation

The cover features a central image of a globe with the text 'Tourne vers l'avenir' written across it in white, chalk-like font. In the top left corner, there is a logo for 'FEDERATION DU LIVRE MARQUE SYNDICALE'. In the top right corner, there is a logo for 'SGLCE la cgt le livre parisien filpac'. At the bottom left, the text 'SGLCE' is written in large, outlined letters, with '90 ans' in a small box below it. At the bottom right, the text 'Maison du Livre 94 boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris' is written in red, followed by '29, 30 et 31 mai 2018' in blue, and 'XVIII^e Congrès' in large red letters.

FEDERATION DU LIVRE
MARQUE SYNDICALE

Tourne vers
l'avenir

SGLCE
90 ans

SGLCE
la cgt
le livre
parisien
filpac

Maison du Livre
94 boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris
29, 30 et 31 mai 2018
XVIII^e
Congrès

Vers un congrès offensif

Chers camarades,

Vous trouverez, dans ce numéro spécial de notre *Livre parisien*, le projet du document d'orientation qui sera présenté et soumis au vote des délégués à l'occasion de notre XVIII^e congrès des 29, 30 et 31 mai 2018 à Blanqui.

À ce jour, toutes les modifications écrites apportées par les membres de la commission exécutive ont été prises en compte.

Vos sections syndicales peuvent contribuer à enrichir le document en adressant leurs amendements au rapporteur de la commission *ad hoc* jusqu'au vendredi 11 mai.

Ce texte a été réactualisé. Il s'inscrit pleinement dans la poursuite des orientations définies par notre syndicat ces dernières années. Il servira, tout comme le rapport d'activité déjà en votre possession, de support aux assemblées générales programmées dans vos entreprises en présence des membres du bureau syndical qui se rendront disponibles pour y participer.

La constance des engagements revendicatifs fait du SGLCE-CGT un interlocuteur incontournable dans notre profession.

La situation sociale de ce pays appelle les salariés à la résistance. En première ligne, les cheminots. Ils luttent contre le dogmatisme du gouvernement et la casse du service public. À juste titre, ils s'opposent à la destruction de leur statut.

Ils sont rejoints dans les manifestations interprofessionnelles par les personnels de la santé, de l'énergie, d'Air France, d'ADP... qui luttent contre les suppressions d'emplois, pour faire valoir leurs revendications et demander l'amélioration de leurs conditions de travail.

Les jeunes sont également nombreux dans les cortèges pour s'opposer à la ré-



Didier Lourdez
Secrétaire général
du SGLCE

forme Vidal qui impose la sélection des candidats pour leur entrée à l'université.

Pour museler les contestations, le gouvernement envoie la police évacuer, par la force, les blocages dans les facs. Ainsi, sur le site de Tolbiac, les étudiants ont été dispersés par des gaz et ont reçu des coups blessant un grand nombre d'entre eux.

Cette répression policière face à des jeunes qui tentent de se construire un avenir qu'ils considèrent déjà comme incertain est une attaque totalement irresponsable.

Dans le groupe Presstalis, les salariés des SAD (Société d'Agences et de Distribution) sont également dans l'action pour sauvegarder leur charge de travail, leurs emplois et leur statut.

Les grands principes de la Loi Bichet, issue de la réflexion du Conseil national de la Résistance, permettent à chaque titre de presse, qu'il soit adossé ou pas à un grand groupe financier, d'être également distribué sur tout le territoire français.

Le système coopératif en vigueur a fait ses preuves, tout comme les salariés travaillant dans ce secteur. Pour ces raisons, le SGLCE est particulièrement vigilant à la modification de la Loi Bichet annoncée par le gouvernement. En aucun cas, le pluralisme de la presse et la circulation des idées dans notre pays ne pourront être remis en cause. Les salariés de Presstalis avec leur syndicat, le SGLCE-CGT, considèrent la distribution de la presse comme une mission de service public nécessaire dans un pays démocratique.

Dans ce contexte de lutte et dans la poursuite des dernières mobilisations contre la politique du président des riches, notre syndicat appelle à participer massivement à la manifestation du 1^{er} Mai pour imposer un rapport de forces obligeant le gouvernement et ses amis du Medef à prendre en compte les revendications des salariés, des jeunes, privés d'emplois et retraités.

**Bulletin officiel du Syndicat général
du livre et de la communication écrite**
94, bd A.-Blanqui – 75013 PARIS.
Tél. : 01 43 31 53 51

N° de Commission paritaire :
0115 S 07117. – No ISSN : 1269-5076.

Préresse réalisé par Publications Elysées
13, rue Niepce – 75014 Paris
Tél. : 01 40 47 41 01

Impression : Imprimerie Grenier.

Directeur de publication
et de rédaction : Didier Lourdez.

Rédacteur en chef :
Thomas Flores Guillaume.

Comité de rédaction :
M. Ainseba, M. Lopes,
A. M'Saoura, L. Bouyrie

Photos : J.-P., M. Lopes



Suivez notre actualité sur notre site Internet

<http://www.livreparisien.com>

1 I. SYNDICALISME ET SOCIÉTÉ

2 3 A. Les droits collectifs des travailleurs attaqués durement par le 4 capitalisme

5
6 La crise économique mondiale a servi à accélérer la remise en cause des acquis
7 et des droits sociaux issus des luttes et conquêtes sociales du passé. Le libé-
8 ralisme assumé ou celui plus timidement caché de la « social-démocratie »
9 triomphent dans la plupart des urnes grâce à une abstention qui va de record en
10 record. L'extrême droite progresse, servant d'épouvantail aux partis qui sou-
11 tiennent la bourgeoisie ; jusqu'à quand ?



12
13 Partout, le patronat en profite pour faire valoir ses exigences. En France, de nouvelles lois viennent
14 détricoter un peu plus le Code du travail et les gouvernements successifs accompagnent celles-ci
15 avec des baisses de cotisations afin d'exaucer les vœux les plus fous du Medef.

16
17 Pourtant, du côté des possédants, cela ruisselle mais directement dans leurs poches et pas dans
18 celles des travailleurs, contrairement à ce que voudraient nous faire croire ceux qui se servent de cet
19 argument pour justifier, par exemple, la suppression de l'ISF. Les premiers intéressés n'étant jamais
20 très loin, notre gouvernement compte douze ministres millionnaires ; celui du Travail bénéficiera
21 personnellement d'un rabais de 62 000 euros par an. S'il fallait enrichir les déjà riches pour que
22 la situation s'améliore, nous devrions alors être dans une situation mirifique puisque les grandes
23 fortunes mondiales ont connu une année 2017 faste avec une augmentation de leur richesse de 840
24 milliards d'euros, quatre fois plus qu'en 2016. L'indice CAC 40 bat des records à la Bourse de Paris
25 et signe sa meilleure performance depuis 2013. 1 208 milliards de dollars de dividendes à verser
26 étaient attendus dans le monde, dont 46 milliards d'euros pour les seuls actionnaires français du
27 CAC 40. Le paradis des riches repose sur l'enfer des travailleurs.

28
29 La casse du Code du travail passée en force par ordonnances a pris effet à partir de ce début d'année
30 2018 et il n'aura pas fallu attendre bien longtemps pour se rendre compte que la loi qui devait créer
31 de l'emploi favorise surtout l'inverse. Déjà deux grandes enseignes se jettent sur la boîte à licencié et
32 dégagent les ruptures conventionnelles collectives. Nouveauté qui permet de faire des plans de départs
33 sans difficultés financières. Pimkie et PSA sont les premiers de cordée pour augmenter leur marge au
34 détriment de l'emploi. Dans la profession, c'est Le Figaro et L'Obs qui veulent ouvrir le bal.

35
36 *Les organisations syndicales d'accompagnement crient haut et fort que l'inversion de la hiérarchie des*
37 *normes n'est pas dangereuse, car elles veilleraient au grain, mais, dans le même temps, elles signent*
38 *dans la chimie un accord de branche avec une grille de salaires qui débute en dessous du SMIC et*
39 *valident les premiers accords de rupture conventionnelle. La déréglementation est En Marche !*

40
42 Les pistes gouvernementales en matière de lutte contre le chômage s'orientent en réalité sur la lutte
43 contre les chômeurs. Il y a pourtant environ 6 millions de sans-emploi en France et dans les pires
44 estimations seulement 330 000 offres d'emplois non pourvues. C'est donc bien parce qu'il n'y a
45 pas assez de travail qu'il y a des chômeurs et non parce qu'il y aurait des « fainéants » qui partirait
46 deux ans en vacances au frais de la collectivité, comme le prétend le porte-parole du gouvernement.
47 Le gouvernement devrait pour le coup s'auto-appliquer sa volonté d'interdire les « fake-news ». Là
48 aussi, il y a matière à danger avec un projet de loi qui voudrait contrôler l'information avec tous les
49 risques sur la liberté d'informer qui en découleraient.

50
51 L'objectif des patrons est le suivant : être plus compétitifs dans l'économie mondialisée. Pour at-
52 teindre leur objectif, ils ont un programme : réduire fortement ce qu'ils appellent le coût du travail
53 et les coûts sociaux ; en clair, réduire la part des salaires et des cotisations sociales dans les richesses
54 créées par le travail au profit de la rémunération des rentiers et des actionnaires.

55
56 En Europe, les gouvernements de droite ou sociaux-libéraux conduisent les mêmes politiques d'aus-
57 térité. Cités comme un « amortisseur » lors de la crise, les modèles sociaux européens et français
58 sont actuellement mis à mal et peinent de plus en plus à jouer leur rôle. Et si elle n'avait jamais
59 totalement disparu, la misère s'étend...

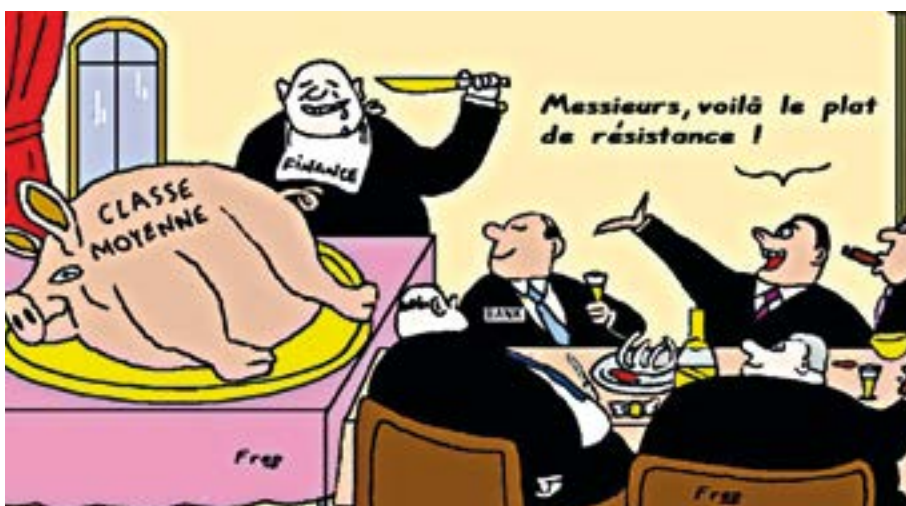
60 Inévitablement, cette situation est propice à faire ressurgir les tentations les plus viles : le nation-
61 alisme, la xénophobie... Tout est bon pour désigner l'autre comme coupable de tous les maux, à
62 défaut de s'attaquer aux véritables causes. Les exemples de ces dérives deviennent malheureusement
63 de plus en plus nombreux : extrême droite au pouvoir en Autriche, gouvernement autoritaire
64 et fasciste en Hongrie, poussée électorale de l'extrême droite dans plusieurs pays d'Europe et nou-
65 velle loi répressive sur l'immigration et l'asile en France. *Face à l'individualisme et au repli sur*
66 *soi, nous opposons une société avec plus d'égalité et de solidarité*, une société où les travailleurs
67 décideront collectivement des biens et des besoins nécessaires à la protection sociale et au bien-être
68 de toutes et tous.

69
70 La juridiction prud'homale est mise à mal, tout comme les institutions représentatives du personnel
71 dans les entreprises qui sont fusionnées et noyées dans un comité social et économique aux moyens
72 largement réduits.

73
74 Pour le syndicalisme que défend le SGLCE-CGT, il n'y a pas de fatalité. L'histoire du mouvement syn-
75 dical nous montre d'ailleurs que les batailles, menées notamment sous l'impulsion d'un syndicalisme
76 de classe porté par la CGT, permettent que le monde du travail ne soit pas apparenté à une jungle.

77
78 En effet, c'est bien le droit du travail, une protection sociale digne de ce nom et un secteur public
79 fort qui restent la meilleure garantie pour les salariés et, plus généralement, pour les citoyens.

80 81 82 **B. Pour un syndicalisme de classe au cœur de la société**



83
84 Alors même que les gouverne-
85 ments sont de plus en plus tentés
86 d'intervenir dans la négocia-
87 tion sociale, le syndicat ne peut
88 se contenter de rester un acteur
89 au seul niveau des entreprises,
90 refusant la casse de l'outil indus-
91 triel et des emplois ou proposant
92 des alternatives aux fermetures
93 d'usines.

94
95 Certes, ces combats sont non seu-
96 lement légitimes et nécessaires ;
97 cependant, il est essentiel que le
98 syndicalisme puisse, au-delà des
99 murs des entreprises, continuer à

100 intervenir et à peser sur les enjeux nationaux. Il est bien dans son rôle lorsqu'il défend les services
101 publics et le système de protection sociale solidaire, dans le domaine de la retraite comme celui
102 de la santé. Le SGLCE-CGT se doit d'avoir une vision sur la société que nous voulons pour les
103 travailleurs.

104
105 Nous revendiquons « une dimension interventionniste dans la vie de la cité, c'est-à-dire dans la
106 politique, et ainsi participer à la transformation de la société » à la construction d'une société libérée
107 de l'exploitation de l'homme par l'homme.

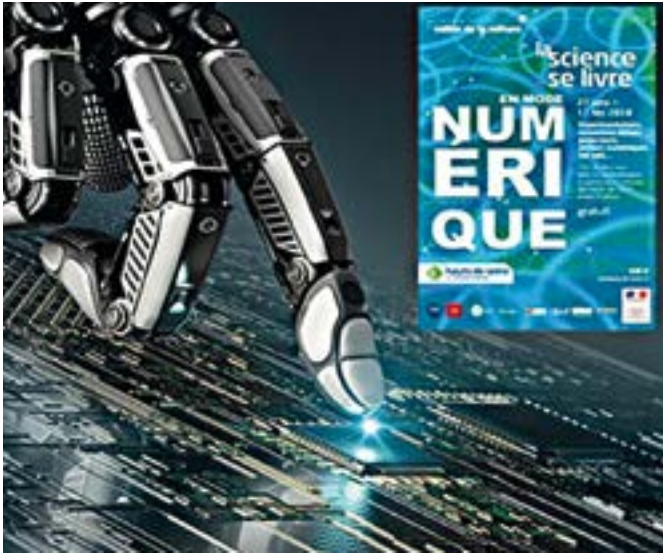
108
109 Le SGLCE-CGT se félicite que la Confédération ait réaffirmé dans son document d'orientation les
110 éléments fondamentaux du rapport de classes.

111
112 La CGT doit aider les travailleurs à augmenter la force de leurs mobilisations jusqu'à la hauteur de
113 la violence des attaques patronales pour espérer gagner. Face aux attaques généralisées des patrons,
114 les travailleurs devront généraliser les grèves ou alors ils seront conduits à accepter de nouveaux
115 reculs sociaux. De ce point de vue, les dernières mobilisations ont démontré que le fait de ne pas
116 être organisé partout et dans le maximum d'entreprises limite notre pouvoir d'action général pour
117 peser sur l'économie du pays.

118 Le SGLCE-CGT réaffirme son rôle d'acteur social engagé. Ses militants continueront à promou-
119 voir une société plus juste, en construisant à tous les niveaux — du local à l'international — un
120 rapport de forces favorable au monde du travail et pouvant seul créer les conditions de négociations
121 constructives.
122

123 **II. MUTATIONS PROFESSIONNELLES ET LUTTES DE CLASSES**

124 **A. La révolution informationnelle s'accélère**



125
126
127
128 Après les journaux gratuits négligeant le contenu
129 rédactionnel et vivant seulement des recettes pu-
130 blicitaires, le numérique prend de plus en plus de
131 place dans le paysage informationnel. Cependant,
132 le modèle économique du journal d'information
133 tout numérique ne semble pas encore réalisable, le
134 numérique véhiculant la gratuité des contenus sur
135 le Web dans l'esprit du consommateur. La publi-
136 cité joue, là aussi, un grand rôle dans la vie du
137 quotidien.
138

139 L'indépendance que se doit d'avoir un journal
140 d'information ne peut passer par des recettes
141 intégralement réalisées par la publicité y figu-
142 rant, payée par de grands groupes industriels ou
143 bancaires.
144

145 Pourtant, les mutations sur le numérique encouragées par les groupes de presse se poursuivent au
146 détriment de l'investissement pour le papier, les éditeurs allant jusqu'à augmenter le prix de leurs
147 journaux papier pour financer les investissements sur le Web. Une stratégie qui revient à faire payer
148 le lecteur papier, un non-sens.
149

150 L'avènement des médias numériques bouleverse l'organisation entre tous les secteurs à la fois dans
151 le contenu, le modèle économique et dans l'usage qu'en ont les populations.
152

153 L'introduction du numérique dans le processus de fabrication et l'utilisation qu'en a fait le patronat
154 l'ont profondément modifié et ont considérablement affecté le volume des emplois.
155

156 Nous avons tous vécu, dans tous nos secteurs, ces bouleversements.
157

158 Aujourd'hui s'impose comme une évidence le fait que la numérisation n'en reste pas aux processus
159 de production mais bouleverse aussi le support traditionnel de l'imprimé.
160

161 En France, on écrit et on lit encore beaucoup, mais de moins en moins sur du papier. L'affiche, le
162 livre et la presse sont tous impactés, avec des intensités différentes.
163

164 Pour le livre, les liseuses électroniques se sont certes développées mais ne supplantent pas la version
165 imprimée ; et le papier reste hégémonique grâce à son format, à son absence de périodicité et à son
166 confort de lecture. La baisse annoncée il y a quelques années comme inéluctable a même été enrayée.
167 Le danger pour la diffusion du livre est la tentative d'hégémonisme du géant américain Amazon sans
168 que les pouvoirs publics ne jugent utile de fixer la moindre barrière à la création de ce monopole privé.
169

170 Pour la presse, la situation est très différente ; sa diffusion, toutes formes de presse confondues,
171 connaît une érosion certaine.
172

173 La diffusion des quotidiens nationaux pour 2017 reste plutôt stable en intégrant les chiffres en très
174 forte progression de la diffusion numérique ! Mais la vente au numéro des quotidiens nationaux
175 continue de baisser fortement.

176 La réduction du nombre de points de vente, la baisse du pouvoir d'achat et la hausse du prix de vente
177 des quotidiens ne sont évidemment pas des causes à négliger pour comprendre cette situation. Mais
178 cela ne fait que s'ajouter au développement de nouvelles pratiques qui amènent à lire sur d'autres
179 supports que le papier imprimé.

180
181 Cette évolution supprimera-t-elle le papier ? Nous ne le pensons pas. En tout cas, pas dans la pro-
182 chaine décennie. Pour trois raisons au moins :

- 183
- 184 • le confort de lecture sur papier est indéniable et a toujours trouvé un public, un lectorat fidèle ;
 - 185 • les rentrées financières des versions papier sont beaucoup plus importantes que celles du Net
 - 186 • à l'heure du débat sur les « fake-news », la visibilité d'un titre connu sur papier avec son nom,
187 son histoire, sa rédaction fait qu'il est notamment cité dans les revues de presse. C'est ce qu'on
188 nomme aujourd'hui sa « marque ». Le risque est de la banaliser dans un univers qui serait uni-
189 quement numérique.

190
191 Beaucoup de dirigeants des groupes de presse regrettent de ne pouvoir se passer du support papier et
192 des salariés qui y travaillent. Depuis plus d'une vingtaine d'années, ils font tous les efforts possibles
193 pour développer leur place sur le Net, mais n'ont toujours pas trouvé son « modèle économique ».

194
195 La visibilité sur le numérique se heurte pour les éditeurs aux géants de l'Internet comme Google au
196 risque de perdre toute réelle indépendance. Réduits à un simple fournisseur de contenu, les éditeurs
197 pourraient faire de Google le seul distributeur et donc « éditeur » de la Toile.

198
199 Face à ces Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazone et Microsoft), certains éditeurs ont déjà
200 effectué des rapprochements avec ces maîtres de l'Internet. Ils présentent des dossiers au fonds
201 Google pour la presse. Certains utilisent les services Google pour leur publicité numérique, voire la
202 messagerie électronique de leur rédaction et des salariés. Des partenariats éditoriaux émergent aussi
203 entre éditeurs et réseaux sociaux (par exemple entre *Le Monde* et Facebook).

204
205 Cette révolution de l'information porte aussi sur le contenu et l'approche dans le traitement de
206 l'information. Reflet de l'évolution de la société, cette dernière se transforme en communication
207 pour un citoyen qui a perdu une partie de son sens critique et se transforme en consommateur : il faut
208 répondre à sa demande et vite. Le diktat de l'urgence ne laissant que peu de place à un journalisme
209 d'investigation, les journaux censés apporter un autre regard en prenant le temps de la réflexion
210 sont délaissés au profit du spectaculaire, du people. Ainsi, le fait politique porte plus sur ce qui fait
211 le « buzz » que sur les conséquences d'une loi réorganisant le travail ou sur un possible scandale de
212 corruption.

213
214 S'il est exact que le volume de la presse papier va diminuer, cette dernière ne disparaîtra pas et les
215 quantités réalisées nécessiteront encore des imprimeries, des diffuseurs et toutes les opérations tech-
216 niques indispensables.

217
218 Demain ne verra pas la disparition des tâches techniques, des fonctions professionnelles.

219
220 Les patrons, financiers et actionnaires qui ne veulent que réaliser toujours plus de profits, y compris
221 dans le domaine de l'information, ont toujours le problème que seul le travail produit les richesses.
222 Dans notre secteur, c'est celui des journalistes, des auteurs et des créateurs et celui des employés,
223 ouvriers et cadres.

224
225 Si les chiffres de diffusion et d'affaire de l'économie presse ne sont pas en expansion, cela reste un
226 secteur bien vivant nécessaire à la circulation des idées et à la promotion de la diversité culturelle.

227
228
229
230
231
232
233

B. Les patrons veulent des salariés démunis : ils auront en face d'eux le SGLCE-CGT !

Pour nos secteurs professionnels, les éditeurs – dont la majeure partie est composée d'industriels fortunés – appliquent les mêmes politiques libérales pour restructurer les entreprises. La feuille de route, reprise du programme défini à l'issue des états généraux de la presse, est appliquée à la lettre. Désigné comme le responsable de tous les maux, le statut des salariés est une cible de choix.

Pour les patrons, la baisse des ventes et des recettes publicitaires est le signe d'une crise ! Dès lors, pas d'autre solution – des sièges éditoriaux à la distribution, en passant par le portage et l'impression – que de mettre en œuvre des plans de réorganisation et des licenciements massifs.

Mais le départ de nombreux salariés ne satisfait pas pour autant leur appétit. La crise est une opportunité pour faire valoir de nouvelles exigences. Il faut aller le plus loin possible ! Pratiquer la modération salariale, rogner les acquis, dégrader les conditions de travail, sous-qualifier les emplois... Rien n'est épargné, le droit syndical est même attaqué. Les conventions et accords collectifs sont contournés par le recours à la sous-traitance. C'est particulièrement vrai pour les sièges éditoriaux et la distribution.

Pour les quatre ans à venir, l'action du SGLCE-CGT vise à la réintégration de la charge de travail pour soutenir l'activité des entreprises et la pérennité de nos emplois.

Dans ce schéma, quelles autres alternatives pour les salariés ? Au mieux, attendre le prochain plan « social », là où ils sont les mieux organisés ; pour les moins chanceux, ce pourrait être la procédure au tribunal de commerce qui scelle leur sort (Rotos 93, La Tribune, France-Soir...).

Cette spirale dans laquelle veulent nous entraîner les éditeurs donneurs d'ordres dans nos secteurs d'activité peut conduire au renoncement. Ce renoncement, le SGLCE-CGT s'y refuse.

« Nos chers patrons » n'utilisent pas seulement les difficultés de la diffusion de la presse, dans lesquelles ils ont une grande part de responsabilité, pour justifier leur politique antisociale, ils tentent d'utiliser les mutations que connaît notre branche. Ils expliquent que la culture du papier – une culture sociale basée sur le respect des femmes et des hommes au travail, avec des accords collectifs, des droits, des us et coutumes – devrait céder la place à la culture du Net, celle des start-up, une culture de l'individualisme, de la rapidité où l'on est pressé et jeté après usage. Une culture qui va aussi jusqu'à remettre en cause le salariat lui-même, en favorisant, souvent au mépris de la loi, le développement tous azimuts de l'auto-entrepreneuriat – c'est le cas notamment dans l'édition, où ce statut fait des ravages. Pour le patronat, c'est l'occasion tant rêvée de s'affranchir définitivement du paiement des cotisations sociales et de s'offrir des travailleurs à la fausse indépendance mais dépourvus de la protection du Code du travail et des accords collectifs.

Cette culture est une nouvelle version de la liberté du renard dans le poulailler, c'est-à-dire de la loi du plus fort. Dans le monde du travail se font face des individus isolés et des employeurs (entreprises, groupes) ayant des forces particulièrement disproportionnées.

C'est pour ces raisons que les patrons ne veulent pas de relations entre salariés des deux mondes. C'est précisément pour cela que nos militants doivent faire sauter les barrières et organiser les rencontres et les convergences.

Les salariés du Net ont des besoins, des droits, des revendications. Ils doivent pouvoir s'appuyer sur les acquis, sur l'expérience de ceux de la culture du Livre, pour faire reconnaître leurs qualifications, leur juste place dans la production.

292 Le SGLCE-CGT a pour objectif d'être le syndicat CGT de ces salariés des nouveaux outils de la
293 communication (à l'exception des journalistes), quelle que soit leur place dans le processus de pro-
294 duction.

295
296 Mais, dans le même temps, le SGLCE-CGT entend poursuivre son activité dans les secteurs plus
297 traditionnels et tenir toute sa place dans les batailles pour le droit à l'information et la défense du
298 pluralisme.

299
300 Dans ce cadre, le congrès confirme les éléments de la déclaration du syndicat du 30 mai 2013 sur les
301 « aides publiques pour le développement de la presse et du pluralisme ».

302
303 Le SGLCE-CGT a reçu une nouvelle commission ministérielle, vendredi 6 juin 2014, dans ses
304 locaux pour lui exposer ses propositions.

305
306 Les aides publiques sont précieuses, elles doivent être versées sur la base de critères correspondant à
307 une mission de service public pour garantir l'expression du pluralisme politique, syndical, associatif et
308 culturel.

309
310 Le SGLCE-CGT, dans le même esprit, est particulièrement attentif à la situation que connaît l'Agence
311 France Presse.

312
313 À l'AFP, la création d'une filiale d'investissements, présentée dans le rapport définitif du député so-
314 cialiste Michel Françaix, ne présage rien de bon. En effet, pour financer son développement, l'agence
315 devrait céder l'outil technique qu'elle a développé puis payer pour l'utiliser ! C'est le début d'une
316 externalisation du technique qui constituerait l'abandon d'une part importante de l'indépendance de
317 l'AFP. Le SGLCE-CGT s'oppose à cette logique et à l'externalisation des moyens techniques.

318
319 La diminution du personnel administratif et technique voulue par la direction et son Conseil d'admi-
320 nistration doit cesser. Le SGLCE-CGT combattra la vision de la direction de l'AFP qui oppose les
321 catégories les unes aux autres. Le travail des employés et des ouvriers qui participent à la bonne
322 marche de l'agence doit être reconnu à sa juste valeur. L'AFP et l'ensemble de son personnel toutes
323 catégories sont indivisibles.

324
325

III. REPÈRES REVENDICATIFS CGT

326
327

A. Le droit du travail doit garantir l'emploi

328
329

1. La charge de travail et l'emploi, piliers de la démarche revendicative du SGLCE-CGT

330
331



332
333

334 Le SGLCE-CGT se bat pour le droit au travail, à un emploi de
335 qualité dont la qualification est reconnue par un statut de qualité.
336 Un salarié doit être couvert par des garanties et une convention
337 collective.

338
339

340 Le principe est valable dans tous les secteurs de l'information,
341 de la communication et des industries graphiques, dans les sièges
342 éditoriaux, les maisons d'édition, les ateliers de création, les at-
343 liers de production et dans les centres et moyens de transport de la
344 distribution de la presse.

345
346

347 Les règles doivent s'appliquer, quelle que soit la taille de l'entreprise,
348 qu'elle soit ancienne ou récente. Tous les salariés ont des droits et
349 doivent pouvoir les faire respecter. Le SGLCE-CGT est là pour ça !

347
348

349 Cette revendication est d'autant plus légitime que les secteurs de
l'imprimerie subissent, du fait de la baisse des volumes, des res-
structurations (avec ou sans modernisation) des outils de production.

350 Le SGLCE-CGT revendique pour ses adhérents des secteurs traditionnels la possibilité de transfert
351 (sur la base du volontariat), après formation si nécessaire, dans des emplois nouveaux avec le main-
352 tien de leurs garanties collectives et de leurs droits individuels.
353

354 Pendant des décennies, les conventions collectives, les procédés d'impression et la nature des pro-
355 duits imprimés différenciaient le labeur de la presse. L'impression d'un quotidien sur papier journal
356 avec l'urgence de distribution due à l'information chaude relevait de l'entreprise de presse. L'im-
357 pression de gros tirages sur du papier autre que journal relevait de l'entreprise de labeur.
358

359 L'évolution dans ce secteur laisse incontestablement apparaître que les imprimeries de presse et du
360 labeur sont aujourd'hui en concurrence. Cette pratique asphyxie l'économie des entreprises et pèse
361 sur l'emploi, les statuts et les conditions de travail des salariés. Si nous ne pouvons l'empêcher, il
362 nous faut en tirer le meilleur, tant sur les questions d'emplois, de qualifications que sur les statuts
363 des personnels y travaillant.
364

365 Le SGLCE-CGT a des adhérents dans ces deux secteurs. Il fera tout pour que soient pris en compte
366 leurs intérêts. Il ne peut se contenter d'être spectateur et devra, à chaque fois que nécessaire, inter-
367 peller les donneurs d'ordres pour une réponse d'ensemble.
368

369 Le désengagement des éditeurs, la concentration des sites de production, les concurrences inter-
370 entreprises, le choix du moins-disant social et économique comme critères pour les appels d'offres
371 nationaux ou internationaux sont catastrophiques et appellent des réponses de notre part.
372

373 Nos emplois dépendant intégralement de notre charge de travail, le SGLCE-CGT, avec ses adh-
374 érents et tous les salariés intéressés par la défense de leurs droits et de leurs intérêts, continuera à se
375 mobiliser contre le dumping social et luttera contre l'externalisation des travaux de nos entreprises.
376 Le cadre coopératif de mutualisation des moyens d'impression que nous revendiquons n'est toujours
377 pas la solution actuellement retenue par les éditeurs.
378

379 Le SGLCE-CGT réaffirme l'impératif de sortir de la logique de concurrence entre centres d'impres-
380 sion, notamment par le renforcement des garanties collectives et de la convention collective des
381 salariés des entreprises de la presse quotidienne nationale.
382

383 Le SGLCE-CGT exige le rapatriement des travaux réalisés à l'étranger de tous les titres distribués et
384 lus en France. Nous portons avec la même exigence le retour de la fabrication des livres et des publi-
385 cités destinées à des lecteurs en France. Il y aurait ainsi matière à recréer de l'emploi dans ce secteur.
386

387 Aucun des adhérents du SGLCE-CGT ne devra faire les frais de cette restructuration.
388

389 Notre syndicat, comme il l'a écrit, déclaré et surtout mis en application, n'acceptera aucun départ
390 contraint de ses adhérents de la profession.
391

392 La logique patronale de suppressions d'emplois pour accompagner la baisse des ventes n'a pas fait
393 ses preuves dans la profession et n'a surtout pas répondu au besoin de développement du support
394 papier. Basée uniquement sur une vision économique, cette dernière a atteint ses limites. Les sup-
395 pressions de postes ne font que dégrader toujours plus la qualité de l'information.
396

397 À l'heure où les pouvoirs publics ont initié une mission pour revoir le cadre coopératif de la dis-
398 tribution de la presse encadré par la loi Bichet, nous réaffirmons notre attachement au système de
399 distribution collectif, égalitaire et mutualisé qui permet de faire vivre le pluralisme. C'est ainsi que
400 le simple magazine même non politique participe au pluralisme en finançant, via le système coo-
401 pératif, le transport des titres IPG. Le SGLCE-CGT estime qu'à l'inverse des politiques menées le
402 renforcement du cadre coopératif est une priorité.
403

404 Chaque citoyen doit avoir accès à la presse, peu importe sa localisation géographique. L'État doit
405 jouer son rôle en étant garant de la continuité territoriale pour la diffusion de l'information politique.
406 Le SGLCE-CGT propose que les aides à la distribution ne soient plus attribuées aux éditeurs mais
407 versées directement à l'outil de distribution.

408 Il faut ainsi mettre un terme à la concurrence mortifère entre messageries de presse à la condition
409 du maintien des statuts des personnels de Presstalis qui doivent devenir la norme sociale pour l'en-
410 semble de la branche distribution.

411
412 La distribution étant le corollaire de l'impression, le choix du lieu d'implantation de l'imprimerie et
413 du centre de distribution est une donnée importante dans le cadre du pluralisme. Ces réseaux doivent
414 permettre à chaque titre de presse d'avoir « le bouclage » le plus efficace possible afin de répondre
415 à l'exigence d'information « chaude » de qualité qu'attend le lectorat.

416
417

418 2. Conventions collectives

419
420



421
422

421 La loi dite El Khomri vise à réduire le nombre de conventions col-
422 lectives. Des conditions de maintien ont été fixées et obligent celles
423 qui ne les respecteraient pas à fusionner avec d'autres. Nos secteurs
424 sont différemment touchés selon que leur convention collective est
425 directement visée pour disparaître ou devient accueillante d'une
426 autre. Dans ces deux cas, un risque de droits alignés sur le moins-
427 disant social est non négligeable.

428
429

428 Le patronat tente d'imposer de nouvelles normes sociales dans la
429 profession en ne s'attaquant pas frontalement aux conventions col-
430 lectives de nos entreprises mais par des moyens de contournement.

431
432

431 Les éditeurs créent des filiales ou de nouvelles entreprises sous des conventions collectives moins
432 favorables, comme la Syntec, afin d'y réaliser les nouvelles embauches et, ainsi, transférer petit à
433 petit l'emploi sous des normes sociales en régression.

434
435

435 Le SGLCE-CGT réaffirme son attachement aux conventions collectives et aux droits qui y sont
436 rattachés. Il défendra notamment dans ce cadre le maintien intégral des droits des conventions col-
437 lectives de la PQN.

438
439

439 Il réaffirme l'importance du respect de l'ordre public social et luttera contre toute tentative d'inver-
440 sion de la hiérarchie des normes. Plus largement, nos adhérents s'efforceront d'empêcher la loi Tra-
441 vail de sévir dans nos entreprises.

442
443

443 Le SGLCE-CGT ne signera pas d'accord de rupture conventionnelle collective compte tenu de son
444 opposition aux ordonnances Macron et de la lutte que nous avons menée contre cette dernière.

445
446

446 Le SGLCE-CGT réaffirme aussi son opposition au développement de l'auto-entrepreneuriat, cette
447 machine de destruction des droits collectifs et de précarisation générale du monde du travail. Ce
448 combat pour le salariat n'induit pas pour autant une stigmatisation des travailleurs poussés par leurs
449 employeurs vers cette fausse indépendance et le SGLCE-CGT invite ceux des secteurs où il inter-
450 vient à s'organiser en son sein pour faire face.

451
452

453 3. Formations professionnelles

454
455



456
457

456 Le rythme des évolutions technologiques et économiques
457 et le taux de salariés privés d'emploi positionnent la for-
458 mation professionnelle comme un élément structurant de
459 notre activité revendicative, au cœur de la revendication
460 CGT du nouveau statut du travail salarié et de la sécurité
461 sociale professionnelle.

462
463

462 À l'inverse de ce que souhaite le patronat, le SGLCE-
463 CGT revendique un droit à la formation basé sur les sou-
464 haits de développement exprimés par le salarié afin que
465 cette formation soit un outil au service de l'émancipa-

466 tion du travailleur et non une simple réponse à la productivité exigée par les seuls desiderata des
467 employeurs.

468
469 Le SGLCE-CGT se retrouve pleinement dans les orientations portées par la délégation CGT lors de
470 ces négociations, en exigeant :

- 471 • plus de droits pour les salariés et leurs représentants en matière de négociation et de construction
472 du plan de formation de l'entreprise ;
- 473 • plus de moyens avec une obligation minimale de financement de la formation professionnelle de
474 3 % de la masse salariale, comme le prévoient plusieurs accords en presse parisienne ; la mise
475 en place d'un compte personnel de formation, avec des moyens dédiés suffisants, permettant
476 l'accès de chacun à des formations qualifiantes de son choix, sur le temps de travail, garantissant
477 a minima la progression d'un niveau de qualification au cours de sa vie professionnelle (article
478 L. 6111-1 du Code du travail) ;
- 479 • plus de moyens pour le financement du congé individuel de formation (0,3 % au lieu du 0,2 %
480 actuel de la masse salariale).

481

482 Le financement de la formation professionnelle est partie intégrante du salaire et doit le rester.

483

484 Le SGLCE-CGT ne laissera pas ses adhérents se faire déposséder impunément du financement de la
485 formation professionnelle comme du reste du salaire socialisé au prétexte d'une prétendue baisse du
486 coût du travail. Il s'oppose aux choix actuels du gouvernement sur sa future réforme de la formation
487 professionnelle.

488

489 4. Salaires

490



491

491 Le salaire, une question de pouvoir d'achat mais pas seulement ! La
492 CGT revendique de porter le SMIC à 1 800 euros net.

493

494

495

496

497

498

495 Le financement de la protection sociale en dépend. Et sans les dépenses
496 des ménages, la croissance est atone. Cela n'empêche pas le patronat de
497 prôner la modération et le gouvernement de continuer à mener une poli-
498 tique d'austérité budgétaire.

499

500

501

502

503

500 Récemment, le patron du Medef déclarait dans une interview qu'il ne fallait pas trop s'éloigner de
501 l'indice Insee comme point de référence pour la revalorisation des salaires. Visiblement, son appel
502 ne semble pas avoir été entendu dans son camp. En témoignent les difficultés pour aboutir lors des
503 négociations concernant la politique salariale.

504

505

504 Pour le SGLCE-CGT, un salaire pour vivre dignement est une priorité.

506

507

508

509

510

511

512

512 5. La reconnaissance de la pénibilité

513

514

515

516

517

518

519

520



514 Évoquée en 2002, la question de la pénibilité n'a jamais été réellement prise
515 en compte. Ce n'est qu'à partir de 2011 que les facteurs de pénibilité ont été
516 établis avec une possibilité de départ à la retraite à 60 ans, mais elle ne prenait
517 que l'angle de réparation d'un préjudice déjà subi et reconnu puisqu'il fallait
518 avoir été exposé aux critères tout en ayant une incapacité dépassant les 10 %
519 pour pouvoir en bénéficier.

521

522

523

521 Le compte personnel de prévention pénibilité qui est entré par la suite en vigueur le 1er janvier 2015
522 instaurait une cotisation pour les employeurs et devait permettre un départ anticipé de 2 ans pour
523 tous les salariés exposés à une liste de 10 facteurs, mais cette cotisation a été supprimée en 2017

524 par le nouveau gouvernement. Sans financement, l'avenir de cette mesure est plus qu'incertain ; de
525 plus, ce même gouvernement a réduit le nombre de facteurs d'exposition à quatre tout en changeant
526 le nom du dispositif. Pourtant, l'espérance de vie entre un ouvrier et un cadre reste de sept ans de
527 moins pour l'ouvrier.

528
529 Pour le SGLCE-CGT, qui s'est fortement opposé et a combattu en 2010 l'allongement de la durée de
530 cotisation pour bénéficier d'une retraite pleine et entière, ces dispositions doivent être améliorées.
531 Sur le plan financier, en augmentant la cotisation des entreprises exposant particulièrement les sala-
532 riés et, dans le domaine de la prévention, avec la mise en œuvre de véritables plans de prévention
533 des risques.

534
535 Dans le domaine de la réparation, nous revendiquons la possibilité d'un départ anticipé avant 60 ans
536 par la bonification des droits au-delà des vingt-quatre mois maximaux actuellement arrêtés par la
537 loi.

538
539 Le SGLCE-CGT revendique, pour chaque salarié de notre branche, un départ anticipé à 55 ans et,
540 pour tous, la retraite à 60 ans avec une pension complète.

541
542 Notre syndicat fait sienne la revendication de la CGT pour la réduction du temps de travail avec la
543 semaine de trente-deux heures sans perte de salaire sur quatre jours.

544
545

546 **B. Le monde du travail a tous les droits**

547
548

548 1. Le droit à la santé...

549
550



551
552

Le système de protection sociale — dont la Sécurité sociale est le pilier — a permis pendant des décennies de faire évoluer l'espérance de vie en France, la sécurité et la qualité des soins. Ces progrès sociaux considérables ont été possibles parce que notre système repose sur des principes fondamentaux exposés dans l'ordonnance de 1945, notamment l'universalité et la solidarité.

553
554

555
556

557
558

559
560

561
562

563
564

Le SGLCE-CGT revendique l'accès gratuit aux soins pour tous et à l'interruption volontaire de grossesse.

565
566

567
568

568 2. ... et tous les autres

569
570

Le SGLCE-CGT considère le droit à la culture, au sport, à la découverte et aux voyages comme l'un de ses axes revendicatifs essentiels. Un responsable du bureau syndical aura pour responsabilité de coordonner nos moyens et notamment les comités d'entreprise pour mettre en œuvre cet objectif.

571
572

573
574

Le SGLCE-CGT s'inscrit dans les combats contre l'exclusion, la stigmatisation des différences, l'extrême droite et toutes les formes de racisme.

575
576

577
578

579
580

581

IV. LE SYNDICAT À L'OFFENSIVE POUR RELEVER LES DÉFIS

A. Plus uni, plus mobile



Le syndicalisme de lutte et de rassemblement que nous revendiquons depuis toujours se heurte à plusieurs problématiques que nous avons déjà mises en évidence lors de nos précédents congrès :

- la force des attaques d'un capitalisme devant lequel les gouvernements ont reculé depuis plus de trente ans ;
 - la mise en concurrence des salariés, des sièges éditoriaux à la distribution, en passant par la fabrication ;
 - le management accentuant l'individualisation, la menace du chômage, l'emploi précaire, le chantage à la perte de clients et/ou d'investisseurs
- sont autant d'instruments de cette mise en concurrence ;
- la question du nombre d'adhérents, primordiale si l'on veut que nos propositions soient entendues et prises en compte, le renforcement syndical devenant une priorité ;
 - le mode de fonctionnement intégrant nos diversités : notamment l'articulation entreprises / catégories / secteurs professionnels et collectifs / syndicat régional et les relations avec les autres syndicats CGT.

Dans ce contexte, nos revendications peuvent apparaître inaccessibles, voire démesurées.

1. Renforcer l'unité des salariés, l'unité du syndicat

Notre fonctionnement vise à renforcer l'unité et à s'adapter aux besoins des salariés.

Dans nos fonctionnements qui ont permis d'allier luttes et propositions, on peut citer la mobilisation à l'échelle du groupe Presstalis impliquant les salariés des centres de Presstalis, de la SAD et des dépôts Soprocom contre le plan de liquidation de 2012. Ce défi est à nouveau à relever en 2018 et c'est bien par l'unité que l'ensemble des salariés mettra en échec les politiques d'un patronat soudé pour lutter contre nos intérêts.

Si la capacité du SGLCE-CGT à fédérer les salariés n'est pas à démontrer, il n'en reste pas moins que, ces derniers temps, nous avons plus été en réaction qu'à l'initiative. Dans la majorité des situations, c'est bien le patronat qui a fixé l'agenda.

Forts de l'actualité de la période passée, il apparaît essentiel que nous prenions l'initiative plutôt que de subir l'agenda patronal. Garder la cohérence de la branche en labeur comme en presse, c'est lutter contre le morcellement sectoriel, le repli catégoriel à l'entreprise.

Pour le SGLCE-CGT, il s'agit d'imposer nos thèmes en reprenant le schéma « Revendiquer ensemble, agir ensemble ! ».

Lors des deux précédents congrès, c'est avec une volonté affirmée du « tous ensemble » que nous avons fait évoluer les structures de notre syndicat. Alors que d'autres, notamment la Filpac-CGT, prônaient la création de syndicats sectoriels ou de filières (sièges éditoriaux, impression, distribution), le SGLCE-CGT a choisi une autre voie.

Il travaillera, lorsque des convergences sont possibles, à créer le rapport de forces nécessaire avec les autres syndicats de la CGT. Il reste ouvert à la discussion avec ces derniers et réaffirme son objectif de travailler à la construction d'un syndicat CGT du Livre pour tous les salariés de la profession.

640 2. L'international



641
642 Le SGLCE-CGT, sous la responsabilité de sa commission exécutive, s'inscrira
643 dans les initiatives de solidarité internationale, notamment celles initiées par le
644 syndicalisme européen.

645
646 Le syndicat participera à la campagne de soutien à Mumia Abu Jamal, adhérent
647 d'honneur de notre syndicat, jusqu'à sa libération et demande la liberté pour les
648 journalistes et prisonniers politiques.

649
650 C'est pourquoi il exige la libération immédiate de Salah Hamouri, détenu arbitrairement par l'État
651 israélien. Il soutient toutes les initiatives qui favoriseront sa libération et plus largement toutes celles
652 qui œuvrent à trouver une solution de paix entre Israéliens et Palestiniens.

653
654 La solidarité internationale doit permettre de contrer les politiques économiques occidentales contre
655 les peuples basées uniquement sur la finance et la suppression des droits des travailleurs. Le constat
656 est fait entre autres en Grèce, en Espagne, en Italie ou au Portugal que les politiques imposées ces
657 dernières années par les technocrates de Bruxelles et du FMI n'ont fait que favoriser les financiers
658 et plonger les peuples dans la misère et une détresse incommensurables.

659
660 Notre syndicat soutiendra tous les salariés qui luttent à l'étranger pour la défense de leurs droits et
661 pour le progrès social.

662 663 664 3. Un syndicat qui s'adapte aux besoins des syndiqués

665
666 Notre choix s'est porté sur un mode de fonctionnement syndical basé sur le rassemblement de nos
667 forces laissant, d'une part, une place plus grande à la section d'entreprise dans la proposition et
668 l'élaboration des revendications et en consolidant, d'autre part, notre caractère professionnel en
669 créant, lors de notre XIV^e Congrès en 2006, des secteurs professionnels et des collectifs qui sont des
670 lieux de débats, de coordination et d'action.

671 Aujourd'hui, l'organisation en secteurs semble montrer ses limites. L'évolution du salariat et des ca-
672 tégories socio-professionnelles auxquelles nous nous adressons, les problématiques que nous avons
673 rencontrées nous amènent à constater que le schéma ne permet pas pleinement de fonctionner de
674 façon optimale. Une réflexion doit être engagée.

675
676 Les discussions de ces derniers mois permettent de donner un nouvel élan à notre organisation avec
677 pour objectifs :

- 678
679 • de dynamiser le rôle de structure régionale à partir des attentes de nos adhérents ;
680 • d'assurer une meilleure coordination de nos actions sur tous les plans : entreprises, secteurs,
681 syndicat ;
682 • de conserver toute notre vie démocratique sans scléroser notre fonctionnement ni entamer l'unité
683 du syndicat ;
684 • de valoriser l'attractivité du syndicat en assurant un renouvellement des responsables et un déve-
685 loppement du nombre d'adhérents.

686
687 Si nous confirmons l'organisation en trois secteurs avec des collectifs, des améliorations devront
688 être apportées, comme :

- 689
690 • la mise en place effective des conseils syndicaux au sein des secteurs et collectifs transversaux ;
691 • la création de collectifs de travail au sein d'un secteur répondant à des besoins nouveaux regrou-
692 pant des salariés d'entreprises relevant d'un même périmètre identifié (conventionnel, activité...),
693 le collectif de travail sera alors placé sous la responsabilité d'au moins un secrétaire du secteur.

694
695 Il existe déjà un collectif de travail routage au sein du secteur fabrication qui a obtenu de bons résul-
696 tats et qui nous incite à en envisager d'autres, comme le portage, la publicité...

697

698 **B. Les adhérents au cœur du syndicat, mieux formés, mieux informés, plus nombreux**

699

700

1. La formation syndicale : une richesse

701

702

703

704

705

706

707

708

709

710

711

712

713

714

715

716

717

718

719

720

721



La formation a toujours été un enjeu pour le mouvement syndical. Depuis toujours, la CGT s'est engagée dans la formation de ses militants et de ses adhérents. Elle s'investit également pour lutter contre l'illettrisme.

Aujourd'hui, la société, le salariat évoluent, les informations et leurs sources se multiplient, le discours se complexifie pour mieux éluder les réalités. La dépolitisation du prolétariat n'est pas sans poser de problème quand il s'agit de le convaincre du bien-fondé de notre analyse. Dans ce contexte, il est nécessaire d'y voir plus clair.

Pour le SGLCE-CGT, « comprendre pour agir » est un gage d'efficacité pour faire vivre un syndicalisme de lutte et de propositions. Pour faire respecter le droit du travail, la convention collective, les accords d'entreprise, transformer la revendication en action collective, il est primordial que chaque adhérent, chaque militant, puisse accéder à des formations lui permettant d'appréhender son environnement, son rôle.

722

Le congrès du SGLCE-CGT considère que la formation syndicale et le renforcement en nombre d'adhérents de ses bases vont de pair. Les délégués présents s'engagent à promouvoir dans leur entreprise l'accès à la formation pour tous.

723

724

725

726

Le syndicat a la chance de posséder un bon journal, *Le Livre parisien*, à la parution régulière. Il veillera à sa réalisation et à son développement.

727

728

729

De même, le SGLCE-CGT continuera de mettre son site Internet à disposition des sections syndicales et d'être un relais pour la diffusion d'informations et de connaissances.

730

731

732

L'intervention du syndicat et de ses militants sur les réseaux sociaux est également encouragée pour faire connaître les voix de la CGT, notamment à la nouvelle génération.

733

734

735

736

2. Le SGLCE-CGT en développement : la syndicalisation

737

738

Pour un syndicat, le nombre d'adhérents est un élément essentiel dans les rapports de forces.

739

740

Depuis la loi du 20 août 2008 portant sur la représentativité, un syndicat peut être, au-delà des suffrages obtenus lors des élections professionnelles, amené à faire état de ses effectifs adhérents pour prouver sa représentativité.

741

742

743

744

Si le nombre d'adhérents est un critère pour la loi, pour notre syndicat c'est un enjeu crucial pour élever le rapport de forces. En développant l'adhésion, nous continuerons à assurer l'indépendance financière et politique indispensable au syndicalisme de lutte que nous revendiquons.

745

746

747

748

Comme nous l'avons vu, l'évolution de nos secteurs d'activité et donc du salariat nous conduit à nous interroger sur la stratégie de renforcement et de développement de nos bases.

749

750

751

Les restructurations, les filialisations, le recours à la sous-traitance ont bouleversé les champs conventionnels historiques.

752

753

754

En 2018, à chaque lieu de travail ne correspond plus une convention unique. C'est le cas dans les sièges éditoriaux où cohabitent des salariés relevant de conventions différentes (presse parisienne,

755

Document d'orientation

756 publicité, édition, presse spécialisée...). Et, depuis peu, les éditeurs s'attaquent à contourner nos
757 conventions en créant des filiales avec des conventions collectives inférieures en droits comme la
758 Syntec.

759
760 De la même manière, l'introduction de nouvelles technologies, le développement du numérique,
761 le recours à la sous-traitance sont pour le patronat autant de moyens de contourner les accords
762 collectifs. C'est le cas, notamment, pour des secteurs tels que la maintenance, le hors-presse et la
763 distribution.

764
765
766 Le SGLCE-CGT estime de sa responsabilité de s'adresser à tous ces salariés, peu importe leur statut
767 et le champ conventionnel dont ils dépendent. Le rassemblement doit être notre moteur pour proposer
768 une réponse CGT à des salariés dépendant des mêmes donneurs d'ordres.

769
770 C'est bien en mettant un terme à la concurrence entre salariés que tente d'installer le patronat que
771 nous conforterons et élargirons les garanties et droits collectifs de tout un ensemble de salariés relevant
772 d'un même secteur professionnel, qu'il s'agisse de grands groupes, de PME ou de TPE.

773
774 Le SGLCE-CGT considère que sa structure régionale et professionnelle permet de mobiliser l'ensemble
775 de ses forces syndicales pour mettre en œuvre une dynamique de syndicalisation. Pour ce
776 faire, la création d'un collectif de travail animé par le secrétaire au renforcement est actée. Il s'appuiera
777 sur les propositions des secteurs et les militants des entreprises avec l'objectif de parvenir à
778 un renouvellement et un développement en nombre d'adhérents.

779
780
781 * * *

782
783 **Le SGLCE-CGT, dans un contexte d'affrontement avec le patronat, fait le choix d'un syndicalisme de classe, de résistance, de conquêtes et de rassemblement.**

784
785
786 **Il est disponible pour travailler avec d'autres sur ces bases. Il est, avant tout, à la disposition des salariés, du monde du travail dans son ensemble, pour faire aboutir leurs revendications et participer à la construction d'un monde plus juste.**

787
788
789
790

CO·E·CO
- Cabinet OUZOULIAS -

Les spécialistes de l'économie sociale

Trente ans d'expérience auprès des comités d'entreprise, des COS et des CASC.
Spécialiste des Organisations Syndicales, présent auprès de plus de 40 Fédérations,
UD, UL et Comités Régionaux.

- Expertises Comptables
- Formation
- Organisation des comptabilités
- Commissariat aux comptes

40 experts qui vous sont proches

53/55 Avenue d'Italie
CS 60453
80094 AMIENS CEDEX 3
Tel : 03 22 53 27 47
Fax : 03 22 53 27 49

www.cocexo.com

11 rue des Immeubles Industriels
CS 41132
75043 PARIS CEDEX 11
Tel : 01 43 73 90 79
Fax : 01 43 73 92 52

Professionnels de la Presse, du Spectacle et de la Communication, voici votre mutuelle :

Protection individuelle et collective
Santé Prévoyance
Action sociale
Centre de santé
Préventif

UMen Une Mutuelle Engagée

Contactez-nous
01 44 50 10 50
mutuelle-pec.fr